

**PROJET DE RÈGLEMENT NO RV23-5562**

**AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

**AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RV23-5562** intitulé « Règlement de modification d'un règlement d'urbanisme » et modifiant le règlement de zonage no 4300.

**AVIS PUBLIC** est donné, par les présentes:

- **QUE** lors d'une séance tenue le 21 août 2023, le conseil de la Ville de Drummondville a adopté, par résolution, le projet de règlement no RV23-5562;
- **QU'**une assemblée publique de consultation sera tenue le 5 septembre 2023, à compter de 18 h 30 à l'hôtel de ville de Drummondville, situé au 415 de la rue Lindsay à Drummondville;
- **QUE** ce projet de règlement a pour objet d'amender le règlement de zonage no 4300 dans le but :
  - d'autoriser, à l'intérieur de la zone commerciale C-0017, la présence de logements au sous-sol d'un bâtiment mixte occupé par un ou plusieurs usages du groupe « Commerce (C) »;

La zone commerciale C-0017 inclut approximativement des terrains situés de part et d'autre de la rue Lindsay entre les rues Loring et Marchand;

- **QUE** la zone visée par le présent projet de règlement est délimitée telle que montrée au plan ci-dessous faisant partie intégrante du présent avis;
- **QUE** toutes les dispositions de ce projet de règlement **sont susceptibles d'approbation référendaire.**

Au cours de l'assemblée de consultation, un membre du conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement no RV23-5562 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, au Service du greffe situé au 415 de la rue Lindsay à Drummondville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

**Le règlement concerné aura pour conséquence, notamment, d'autoriser l'aménagement de 2 nouveaux logements au sous-sol d'un bâtiment mixte situé à l'intérieur de la zone commerciale C-0017 et plus particulièrement au 182 de la rue Lindsay.**

**DONNÉ À DRUMMONDVILLE**, ce 25 août 2023.

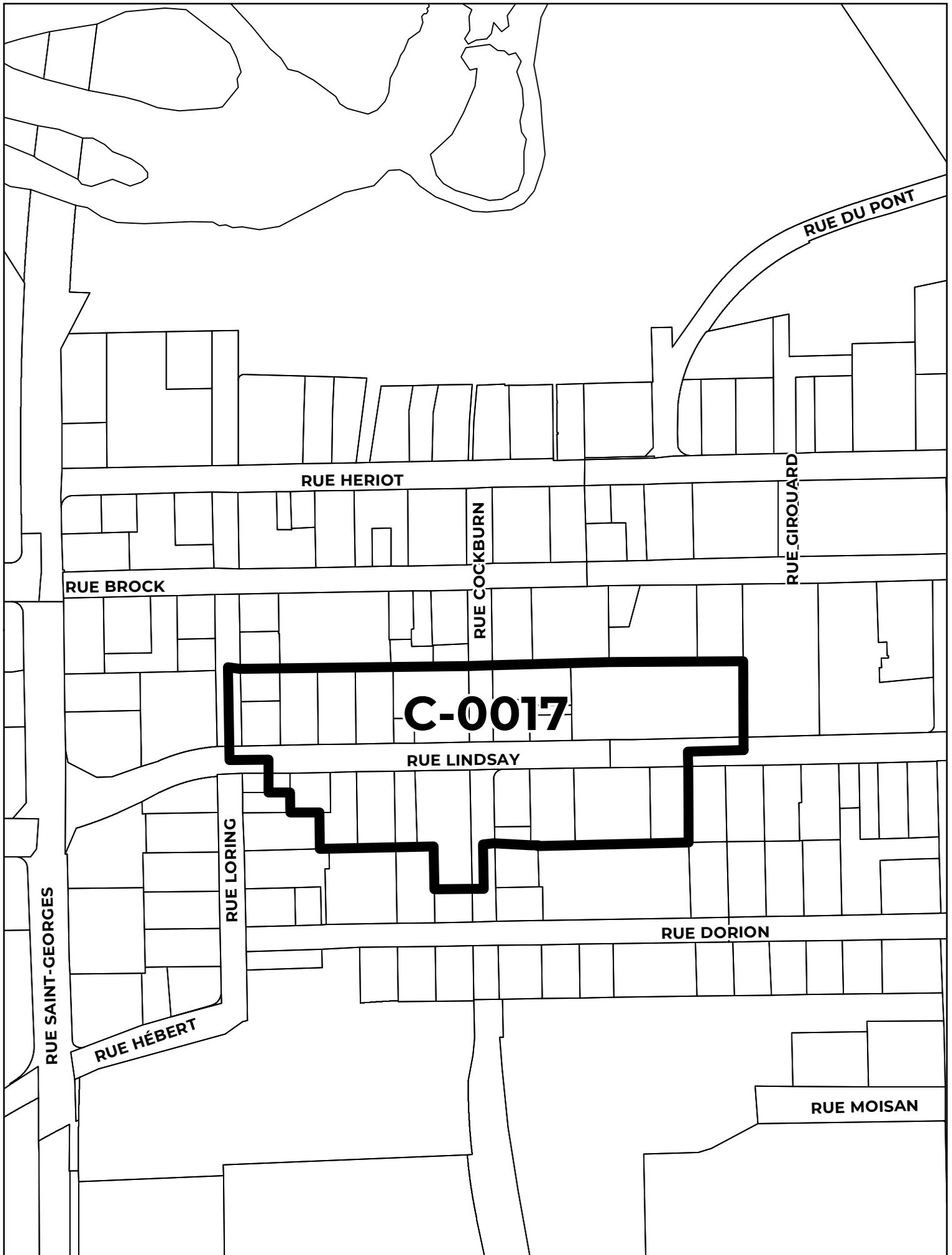
Me Mélanie Ouellet

GREFFIÈRE

PUBLICATION DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

**PROJET DE RÈGLEMENT No. RV23-5562**

**ZONE VISÉE PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT**



**Légende**



Zone visée

Zone exclue